

PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs de GIDY

ÉTÉ 2026



Accueil de loisirs Esplanade Olympe de Gougues
45520 - Gidy

INTRODUCTION

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Gidy est principalement élaboré par Gassani Alexandre (directeur de la structure cet été). L'équipe d'animation est également amenée à participer à son élaboration lors de réunions de préparation.

Ce document se veut clair et détaille les choix méthodologiques issus de la réflexion collective de l'équipe pédagogique.

Vous trouverez entre autres dans ce document les objectifs généraux et opérationnels, mais aussi des éléments de présentation de la structure, la journée type, les outils mis en place sur la structure, un point sur la législation,

...

Ce projet est réalisé comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants mais aussi les parents et les jeunes sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Ainsi, il donne sens aux activités mises en place et aux actes de la vie quotidienne. Il est l'outil de construction de la démarche pédagogique.

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif Cigales et Grillons revue le 15 mai 2023 qui précise que L'association Cigales et Grillons a pour objectif de contribuer à l'éducation et au développement de l'enfant et du jeune par des relations basées sur le respect de l'individu dans son intégralité, en passant par les objectifs suivants :

- Respect de l'individu, de ses valeurs et de ses besoins
- Respect de l'environnement
- Qualités des animations
- Le relationnel
- Avoir un esprit d'innovation dans la création.

I-Projet éducatif de l'organisme *Cigales et Grillons*

A) L'association Cigales et Grillons

L'association porte et défend les valeurs de l'éducation populaire et s'emploie à les faire transparaître dans tous ses projets. Et ceux au moyen d'animations de qualité qui s'inscrivent dans un esprit d'innovation permanente.

L'association place au centre de ses priorités la contribution à l'éducation et au développement de l'enfant et du jeune par des relations basées sur le respect de l'individu dans son intégralité. L'enfant et le jeune sont ici acteurs de leur séjour et se voient offrir un espace d'expression sécurisant auprès d'animateurs à leur écoute.

Le détail du projet éducatif est à disposition au sein de l'association *Cigales et Grillons*, dans le bureau du directeur, Mr Capelle.

B) Concrètement qu'est-ce qu'un projet éducatif ?

Le projet éducatif rassemble les grandes valeurs défendues par l'association et en précise les applications. Il permet également d'établir la liste des moyens nécessaires pour sa réalisation tout au long des différents objectifs. Enfin il est une base de travail indispensable pour les projets pédagogiques des structures.

Ce projet éducatif doit être une source d'inspiration pour l'ensemble des membres de l'association. Il est primordial que les valeurs qu'il pône soient partagées avec l'ensemble des acteurs et partenaires de Cigales et Grillons.

C'est pour cela que chaque structure ou séjour doit s'en inspirer pour créer son projet pédagogique, qui est la concrétisation sur le terrain des valeurs du projet éducatif.

II- Le projet pédagogique :

A) Son objectif :

Le projet pédagogique est un document qui a pour fonction la concrétisation sur le terrain du projet éducatif. Pour cela chaque axe est détaillé sous forme d'objectifs :

- Généraux : Traduction en langage de terrain de l'axe choisi :
- Spécifiques : Application au cas de la structure des objectifs généraux (tranches d'âges/ locaux etc...)
- Opérationnels : Décrivent concrètement les actions mises en place des objectifs spécifiques et leurs méthodes d'évaluation.

Ce fractionnement en objectifs doit permettre de s'interroger en équipe sur la place de chacun dans le projet. Il faut alors définir en équipe les rôles de chacun et surtout les méthodes et moyens employés pour les remplir.

Le projet pédagogique est rédigé par le directeur avec le concours des animateurs et après plusieurs réunions de travail afin de définir une stratégie et un plan concret d'actions. C'est un document de travail qui va servir de base et de guide pour les démarches à venir.

Ce projet pédagogique doit être lu par tous les animateurs de l'accueil de loisirs qui doivent en partager les valeurs et le soutenir à 100%.

Des exemplaires sont disponibles à tout moment sur le centre et peuvent être donnés aux parents tout comme les plannings d'activités qui découlent du projet.

Le lieu d'accueil des enfants doit être imprégné du projet pédagogique et c'est pourquoi il est important que les locaux et leurs utilisations occupent une place dans le projet pédagogique. Afin que chacun, animateurs et enfants, puissent y trouver sa place.

B) Ses valeurs :

- Le respect, le savoir-vivre, la réflexion de l'enfant, l'apprentissage par le jeu.
- Permettre à l'enfant d'être **autonome** à travers ses choix et l'accompagner en conséquence.
- Permettre à l'enfant de développer sa **créativité**.
- Amener les enfants à une attitude de **respect** vis-à-vis **d'autrui** et du **matériel** qu'on lui confie.
- Sensibiliser l'enfant à **l'hygiène**.
- Sensibiliser les enfants à **l'écoute** et à **l'entraide**

III- L'accueil de loisirs de GIDY

Le centre de loisirs sans hébergement de Gidy est une structure municipale se trouvant dans l'école Olympes de Gouges (propriété de la mairie de Gidy) qui ne fonctionne qu'au mois de juillet. Il est localisé sur la commune de Gidy, au nord d'Orléans, près de la route nationale 20 en direction de Paris et peut accueillir environ 90 enfants de 3 ans à 11 ans domiciliés principalement à Gidy et ses alentours. Les parents ont la possibilité de déposer leurs enfants directement sur l'accueil le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de les récupérer à partir de 17h00 jusqu'à 18h00 maximum. La fermeture des portes respectera le plan Vigipirate L'accueil de loisirs de Gidy dispose à l'intérieure de l'établissement :

- Deux grandes salles d'activité
- Trois sanitaires (Deux sanitaires pour les élémentaires, un sanitaire pour les maternels.)
- Une cantine
- Une salle qui permet aux maternels de pouvoir faire une sieste ou se reposer.
- Une salle de direction dans laquelle se trouve l'infirmerie

→En termes d'aménagement, les salles d'activités sont spécifiques en fonction de l'âge des enfants ou de la nature de l'activité.

S'ajoute à l'extérieur :

- Deux grandes cours
- Un gymnase
- Un city stade

IV- Objectifs pédagogiques

En s'appuyant sur les objectifs inscrits dans le Projet Éducatif de Cigale et Grillons (cf introduction du document) nous avons pu élaborer nos intentions éducatives autour d'un objectif général qui se décline en objectifs opérationnels.

Objectif général :

Favoriser l'épanouissement de chaque enfant en proposant un accueil bienveillant et sécurisant, respectueux de ses besoins, de ses choix et de son rythme, tout en développant progressivement son autonomie et en instaurant une relation de confiance avec les familles.

Objectifs opérationnels :

- Encourager l'autonomie des enfants dans les actes de la vie quotidienne et dans leurs choix d'activités.
 - Mettre en place un étiquetage clair des espaces, du matériel et des rangements afin de permettre aux enfants de se repérer facilement.
 - Favoriser la prise d'initiative dans la vie quotidienne (gestion des affaires personnelles, choix des jeux, déplacements dans les espaces autorisés).
 - Adapter l'aménagement des locaux pour rendre le matériel accessible aux enfants.
- Prendre en compte les besoins, les envies et les centres d'intérêt des enfants dans l'organisation de la vie de l'accueil.
 - Mettre en place un **cahier d'activités** permettant aux enfants de choisir leurs activités du vendredi après-midi.
 - Organiser régulièrement des temps de parole tels que le « **Quoi de neuf ?** » afin de recueillir les envies, idées et ressentis des enfants.
 - Utiliser une **météo des émotions** pour permettre aux enfants d'exprimer leur état émotionnel et adapter l'accompagnement si nécessaire.
 - Proposer des activités variées répondant aux différents centres d'intérêt et besoins des enfants.

➤ Assurer un accueil de qualité des enfants et de leurs familles en favorisant l'écoute, le dialogue et la confiance mutuelle.

- Mettre en place des **vendredis à thème** (journée pyjama, journée à l'envers, journée déguisée, journée couleur...) afin de créer des moments conviviaux et fédérateurs.
- Communiquer régulièrement auprès des familles sur les projets, activités et temps forts de la structure
- Accueillir chaque enfant et sa famille de manière individualisée et bienveillante.

A partir de ces objectifs généraux et opérationnels décidées par la direction et l'équipe d'animateurs, l'équipe pédagogique déterminera lors des réunions de préparation et tout au long du séjour un fonctionnement et des animations qui tendent à répondre aux objectifs.

V-Thématique du mois :

Les thématiques du mois de juillet 2026 sont les suivantes :

Semaine 1 : du 6 au 10 juillet 2026 : Le Petit Prince à la Mer

Semaine 2 : du 13 au 17 juillet 2026 : Le Petit Prince en Europe

Semaine 3 : du 20 au 24 juillet 2026 : Le Petit Prince en Amérique

Semaine 4 : du 27 au 31 juillet 2026 : Le Petit Prince dans l'Espace

A travers ces thématiques, les enfants pourront vivre des vacances à travers lesquels ils feront des découvertes, partageront et coopéreront à travers des activités adaptées à leur âge.

Ces thématiques seront accompagnés de sorties pédagogiques :

- Le mardi 07 juillet 2026 : Journée au Beignet Doré
- Le lundi 13 juillet 2026 : Journée à Family Park
- Le Mercredi 22 juillet 2026 : Journée au Safari Train

A travers ces thématiques, l'équipe a choisi de travailler sur des objectifs.

VI- La Journée Type

	Matin
7h30-9h	Accueil des enfants : des jeux sont mis à disposition jeux de société, des jeux intérieur ou extérieur si le temps le permet
9h15	Regroupement des enfants : Chaque animateur répartit les enfants dans la salle correspondant à leur groupe
-11h20	Chaque animateur propose des activités aux enfants
	Midi
11H45- 13h	Après un lavage de main, le repas s'effectue en départ échelonné avec les maternel d'abord puis les élémentaires.
13h-14h	Temps calme / sieste qui elle peut durer un peu plus longtemps aux besoin
	Après Midi
14h-16h	Activités de l'après-midi
16h-17h	Goûter (fourni par l'ALSH)
17h-18h30	Accueil du soir

VII-Les différents rôle

Le rôle du directeur

<u>Avec les enfants</u> Il est repérée par tous les enfants Il est à l'écoute Il a un rôle de médiateur en cas de conflit ○ Enfant/enfant ○ Enfant/animateur Il assure le relais à l'infirmerie Il veille à l'intégration de tous les enfants Il se donne les moyens d'être présente sur le terrain auprès des enfants	<u>Avec la structure</u> Il garantit le respect du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure Il est responsable de l'accueil de loisirs dans sa globalité vis-à-vis de l'association, de la Jeunesse & Sports et des familles Il veille à la sécurité des locaux Il informe les animateurs du potentiel humain, financier et matériel de la structure Il est responsable de la gestion des budgets.
<u>Avec l'équipe d'animation</u> Il a un rôle formateur Il favorise la communication Il est à l'écoute Il favorise la convivialité Il se donne les moyens : ○ De mettre en place des méthodes de travail afin d'aboutir à une qualité d'animation D'être présente sur le terrain auprès des animateurs Il accompagne dans la construction des projets d'activités Il intervient en cas de conflits Il effectue les rappels de sécurité	<u>Avec les familles et les personnes extérieures</u> Il coordonne les échanges avec les autres structures Il organise des temps forts Il est disponible Il favorise la convivialité Il a un rôle de médiateur en cas de conflits avec les familles, le personnel de service, de cuisine et les structures extérieures

Le rôle des animateurs

<u>Avec les enfants</u> -Il est garant de la sécurité physique et morale de l'enfant -Il est responsable -Il a un rôle éducatif : répondre aux besoins des enfants -Pédagogue, respect des règles -Il est tenu à la discrétion professionnelle -Il respecte et fait respecter les règles d'hygiène -Il est créatif et propose des activités adaptées et de qualité -La création de prototype est fortement conseillée pour sensibiliser les enfants -Il doit être en mesure de présenter l'activité de ses collègues -Il se sent concerné par tous les temps de vie -Il est l'exemple et a un langage respectueux	<u>Avec la structure</u> -Connaissance des lieux -Il respecte le projet pédagogique -Il respecte le fonctionnement et ses horaires -Il exploite et respecte le matériel de la structure et les locaux -Il est responsable du rangement de son groupe d'âge et de l'ensemble des locaux -En sortie, il est le représentant de la structure -Il participe à la dynamique de la structure par son investissement et son implication personnelle
<u>Avec l'équipe d'animation</u> -Il est honnête, respectueux, sociable et souriant -Il est en bonne cohésion, relaie et conseille -Il informe la directrice en cas de retard ou d'absence -Il informe l'assistante sanitaire des soins portés dans la journée -Il n'hésite pas à questionner -Il est organisé et disponible -Il favorise l'entraide, la communication et l'écoute -Il est tolérant -Il donne de l'importance aux réunions	<u>Avec les familles et les personnes extérieures</u> -Rassurant -Médiateur -Aimable, souriant, accueillant et respectueux -Il prend le temps d'informer, il est à l'écoute -Il communique, échange -Il est diplomate

VIII- LA COMMUNICATION

Afin de favoriser la communication avec les familles et de valoriser les activités réalisées par les enfants, un diaporama de photos sera mis à disposition sur un ordinateur au sein de la structure. Les familles pourront le consulter les vendredis et les lundis lors des temps d'accueil et de départ.

Dans le respect du droit à l'image de chacun, les photographies seront supprimées après cette période de consultation. Les familles souhaitant récupérer une ou plusieurs photos pourront les réserver via un tableau prévu à cet effet à proximité de l'ordinateur. Ce système permettra également de vérifier l'accord de toutes les personnes apparaissant sur les clichés lorsque plusieurs enfants y figurent.

Une fois les autorisations recueillies, les photographies seront transmises aux familles par courrier électronique via une adresse e-mail dédiée spécifiquement à l'accueil de loisirs pour la période de juillet.

VIII-SECURITE

L'équipe d'animation est composée d'animateurs et d'un directeur qualifié qui sont garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants. L'équipe d'animation se doit donc de respecter le rythme et les valeurs de chacun.

Les normes de sécurité :

Les locaux, le mobilier, les jeux, etc.... sont concernés par des normes qui seront respectées.

Procédure d'évacuation :

L'équipe d'animation se doit de connaître la procédure d'évacuation incendie qui fera l'objet de simulations pendant la période de juillet.

La pharmacie :

L'équipe dispose d'une pharmacie contenant des produits autorisés par la D.D.C.S pour les soins légers. Chaque intervention est notifiée dans un cahier comportant la date, l'heure, la nature de la blessure, le soin apporté ainsi que la personne l'ayant effectuée. En cas d'accident plus important, l'équipe se réserve le droit de joindre le SAMU et de faire transférer l'enfant à la clinique ou à l'hôpital si besoin tout en alertant les familles.

La fiche sanitaire :

A chaque inscription, une fiche sanitaire est remplie par les familles. Cette fiche nous fournit des informations essentielles à la sécurité des enfants. (Autorisations diverses, allergies, port de lunettes, etc....) ainsi que les coordonnées des familles. Cette fiche sera fournie pour faciliter l'intervention des premiers secours.

Assurance :

La direction dispose des déclarations d'accident pour les assurances. Lorsque l'état de santé d'un enfant accueilli le nécessite, nous demandons, en accord avec les familles, de remplir un formulaire nommé P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) permettant aux enfants d'être accueillis en toute sécurité.

X- LES SORTIES

Lors de sorties avec l'ALSH

Il vous sera demandé :

- De **respecter les horaires de départ et d'arrivée** (s'il y avait un changement d'horaires de retour les parents seront prévenus dès que possible)
- De **fournir à votre enfant le matériel** pour que celui-ci passe une journée agréable (casquette, manteau de pluie, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures adaptées, gourdes...
- Le responsable du groupe sera en possession des fiches sanitaires des enfants et d'une trousse à pharmacie. La trousse contient : ciseaux, pince à épiler, compresses, pansements, sérum physiologique, thermomètre...
- Les enfants sont comptés avant le départ et à l'arrivée sur le lieu de sortie. De petits groupes seront formés et un animateur sera chargé de l'accompagnement et de la sécurité de ce groupe. Les enfants sont comptés régulièrement par l'animateur responsable du groupe.

- Le responsable du groupe sera en possession des fiches sanitaires des enfants et d'une trousse à pharmacie. La trousse contient : ciseaux, pince à épiler, compresses, pansements ...
- Les enfants seront recomptés avant le départ du lieu de la sortie et à l'arrivée.
- A chaque sortie, les enfants porteront tous un gilet jaune afin d'être visible des autres et d'être repérable facilement.

XI- EVALUATION DU SÉJOURS

L'évaluation constitue un outil essentiel permettant d'analyser le fonctionnement du séjour, la pertinence des actions mises en place et l'atteinte des objectifs fixés.

En amont du séjour, l'équipe d'animation définit des objectifs à atteindre en lien avec le projet pédagogique. Tout au long du mois, des temps d'échanges formels et informels permettront d'observer l'évolution du groupe, les réussites rencontrées ainsi que les éventuelles difficultés.

L'évaluation finale sera réalisée avec l'ensemble de l'équipe à la fin du séjour.

Cette évaluation permettra d'identifier les points forts, les axes d'amélioration et les ajustements nécessaires afin d'enrichir les futurs séjours et de garantir une amélioration continue de la qualité de l'accueil proposé aux enfants et à leurs familles.